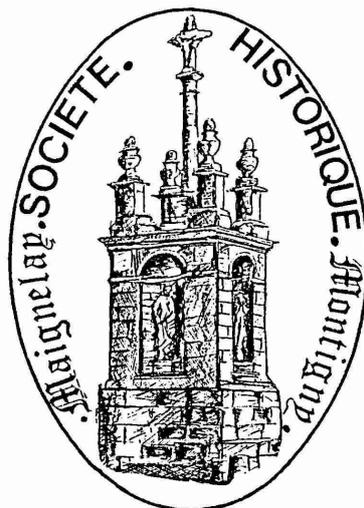


**SOCIETE HISTORIQUE DE MAIGNELAY-MONTIGNY**  
**ET DES ENVIRONS**

Créée le 12 janvier 1991 à Maignelay-Montigny  
Déclarée à la Sous-préfecture de Clermont le 6 février  
Parution au Journal Officiel le 27 février 1991

---



**BULLETIN N° 18 DE LA SOCIETE HISTORIQUE**  
**COMPRENANT LE COMPTE-RENDU DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2009**

**Publication de mars 2010**  
**Rédigé et mis en page par nos soins**

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SAMEDI 21 MARS 2009

---

## I - INTERVENTION INTRODUCTIVE DU PRESIDENT

1-Michel Bourgeois, Président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, remercie particulièrement Monsieur Flour, maire de Maignelay-Montigny, Monsieur Daniel Mats, représentant du Conseil municipal, Monsieur Patrice Fontaine, Conseiller Général du Canton de Maignelay-Montigny, le Père Loïc Corlay, Prêtre du secteur paroissial.

Le président souligne la présence des présidents ou représentants des Sociétés historiques de Breteuil-sur-Noye, de Clermont, de Saint-Just-en-Chaussée, de Saint Martin-aux-Bois et de la Société académique de Beauvais, leur participation étant le reflet des liens étroits qui unissent nos sociétés et des travaux que nous effectuons en constante collaboration.

Michel Bourgeois dit encore le plaisir qu'il éprouve, et que partagent toutes les personnes présentes, à se retrouver dans cette salle de l'ancienne mairie de la commune où, avant la création de l'actuelle Bibliothèque municipale, se tenait régulièrement notre assemblée générale annuelle. C'est un local entièrement rénové, accueillant, qui nous ouvre ses portes aujourd'hui, et il y a lieu de féliciter la Municipalité pour cette réalisation réussie, la sauvegarde d'un bâtiment étroitement lié à l'histoire de Maignelay-Montigny et cher au cœur des Maignemontois

### **Sont présents :**

Philippe de Baynast – Roger Benoist – Claude Boulet, Président de la Société historique de Clermont – Gabrielle Bourgeois – Michel Bourgeois – Madame Roselyne Bulan, représentant la Société Académique de l'Oise à Beauvais – Jacques Carpentier – Renée Carpentier – Mauricette Courtiade – Jacques Doublet, représentant la Société historique de Breteuil-sur-Noye – Didier Dujacquier – Alain Dumondelle – Michel Gorin – Jean-Pierre et Monique Gouin – Claude Guillon – Guy Haincellin – Raphaël et Thérèse Hainsselin – Daniel Hennebert – Xavier Hincelin – Anne-Marie Hueber – Jean-Michel Hueber – Guy Labitte – Kristiane Lemé, Présidente de Stalles de Picardie – Lauriane Leroy – Michel Lesourd – Paul Mousset, Président de la Société historique de Saint-Just-en-Chaussée – Michel et Michel Tavernier.

### **Ont donné pouvoir :**

Henri de Baynast – Jacqueline Caucheteux – Odile Dussarps – Jacqueline Girardeau – Annie Guyard – Claude Jouniaux – Annick Le Faou – Julien Lelavechef – Martial Lequen – Albert Lévêque – Germain Loisel – Michel Vincent et Danièle Rouet – Bernadette Péchon (Présidente de la SERHAM) – Renée Pourcelle – Guy Rodrigues-Henriques – Daniel Serisay – Yvette Simon – Micheline Vincent.

**Excusé :** Monsieur Xavier Hincelin, Vice Président du Cercle Maurice Blanchard.

Le Président évoque ensuite la mémoire des membres disparus au cours de cette dernière année :

Maurice Ricart, décédé à l'âge de 96 ans ;

Pierre Dujacquier, père de Didier, décédé à l'âge de 99 ans ;

Madame Cécile Gendron-Bourgeois, anciennement enseignante à Maignelay-Montigny, décédée à l'âge de 94 ans.

Pierre Rondest, décédé à l'âge de 78 ans, qui suivait avec attention nos activités et avait écrit quelques articles pour notre bulletin

Madame Biondi, épouse de l'ancien Député-Maire de Creil, décédée à l'âge de 104 ans et dont le fils suit nos travaux sur la Résistance et a participé à certains de nos articles.

Pour tous ces sociétaires et amis le Président demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence.

Enfin, au nom de tous les membres présents, Michel Bourgeois adresse une pensée affectueuse à Madame de Busscher, à Madame Leroy belle-mère de Monsieur Flour, à Albert Lévêque qui, pour des raisons de santé ne peuvent malheureusement plus se joindre à nous.

2-Le Président rappelle ensuite l'organisation de cette réunion qui, comme le précisait la convocation adressée aux membres de notre association le 26 février 2009, se déroulera exceptionnellement en deux temps :

- **Une Assemblée Générale extraordinaire** ayant pour objet l'étude des modifications à apporter aux statuts de notre société.
- **Une Assemblée Générale ordinaire** qui étudiera les questions suivantes :

Bilan des activités de l'année 2008

Bilan financier de l'exercice 2008

Election des membres du comité directeur

Projets pour l'année 2009

Communications éventuelles

Inauguration de la salle Suzanne Lesobre.

## **II - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Michel Lesourd, secrétaire, après avoir rappelé les raisons pour lesquelles nous avons envisagé de modifier les statuts, dans un souci de simplification et de clarification auquel répond cette démarche et que nous avons régulièrement évoqué lors de nos précédentes assemblées, présente et commente les changements envisagés, lesquels concernent essentiellement deux points :

- La composition de l'association ;
- L'administration de l'association.

### ***Propositions de modifications des statuts présentées à l'AG du 21 mars 2009***

*(modifications inscrites en caractères gras ou soulignées)*

#### **Titre I : DEFINITION ET BUTS DE L'ASSOCIATION**

Art 1 : Reprendre ici l'appellation exacte de notre société avec son libellé complet :  
« Société historique de Maignelay-Montigny ***et des environs*** »

Art 2 :

Art 3 :

Art 4 :

Art 5 : ... sans aucun changement.

**Titre II : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.** L'association se compose de :

**Membres de droit** : le Maire de Maignelay-Montigny ou son représentant (*inchangé*).

**Membres d'honneur** : *Définition précisée :*

*Personnes, associations ou collectivités qui soutiennent les activités de l'association. Ils sont dispensés de cotisation. Le titre de Membre d'honneur est décerné par le Comité directeur.*

**Membres bienfaiteurs** : *Catégorie supprimée*

**Membres actifs** : *Définition modifiée. Appartiennent à cette catégorie : les membres participant aux activités de l'association et à jour de leur cotisation annuelle.*

Le reste demeure inchangé: La qualité de Membre actif se perd :

-pour non paiement de la cotisation annuelle

-par démission

-par radiation *prononcée par le Comité directeur*, pour motif grave, après audition de l'intéressé.

*Catégorie nouvelle : Membres sympathisants : personnes que les responsables de l'association se réservent le droit d'inviter en raison de l'intérêt manifesté à l'égard de ses activités.*

**Titre III : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT.**

*Art 8 : Modification complète et fusion des anciens art.8 et 9*

*L'association est gérée par un Comité directeur comprenant :*

*-un Président et un Vice président*

*-un Secrétaire et un Secrétaire adjoint*

*-un Trésorier et un Trésorier adjoint*

*Les membres de ce comité sont élus au scrutin secret pour 3 ans par l'Assemblée générale et sont rééligibles.*

Est éligible tout membre âgé de 18 ans au jour de l'assemblée générale.

*En cas de vacance, ce Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif lors de la plus prochaine Assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.*

*Ce Comité directeur peut se faire assister de sociétaires ou personnalités extérieures reconnues pour leur compétence et qui pourront apporter leur point de vue sans voix délibérative.*

*Art 9 : Le Comité directeur se réunit chaque fois que la bonne marche de l'association le nécessite et au moins une fois par an sur convocation du Président ou sur demande d'un tiers au moins de ses membres.*

**Les autres dispositions demeurent inchangées, à savoir :**

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante. La présence d'un tiers au moins des membres du Comité est nécessaire à la validité des délibérations. En cas d'absence du Président le Comité directeur est présidé par le Vice Président ou à défaut par le Secrétaire

*Art 10 : L'Assemblée générale ordinaire est constituée de tous les membres de l'association, à quelque titre qu'ils y soient affiliés.*

Elle se réunit au minimum une fois par an sur convocation adressée au moins dix jours à l'avance.

*Son ordre du jour est arrêté par le comité directeur.*

Les autres dispositions demeurent inchangées.

*Art11 : Dispositions nouvelles. Assemblée générale extraordinaire.*

*Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée générale extraordinaire suivant les modalités prévues à l'article 10.*

*Art 12 : Le Règlement intérieur est établi par le Comité directeur*

**Titre IV : FINANCES**

*Art 13 : Le montant de la cotisation des membres actifs est fixé chaque année par le Comité directeur.*

*Art 14 : Les dépenses de fonctionnement sont décidées par le Comité directeur.*

**Titre V : MODIFICATIONS – DISSOLUTION**

*Art 15 : Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité directeur ou du tiers des membres de l'association à jour de leur cotisation.*

Dans ce cas la proposition doit être adressée par écrit au Comité directeur au moins un mois avant la date fixée pour l'assemblée générale. Dans l'un et l'autre cas les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres.

*Art 16 : Dissolution – Article non modifié.*

Les présentes propositions de modifications des statuts soumises au vote de l'assemblée sont adoptées à l'unanimité.

0  
0 0

### **III - COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.**

Pour des raisons personnelles, Monsieur Flour ne pourra participer à la totalité de notre assemblée. En conséquence, Monsieur Bourgeois propose que le déroulement de notre réunion soit légèrement modifié afin de donner la parole de suite à Monsieur Flour et de procéder ensuite à l'inauguration de la salle Suzanne Lesobre affectée à notre association.. Ceci fait, nous reviendrons à l'ordre du jour présenté en début de séance.

#### **1. INTERVENTION DE MONSIEUR FLOUR**

Après avoir salué l'assistance, Monsieur le Maire exprime sa satisfaction d'avoir à inaugurer aujourd'hui le local mis à disposition de notre association par la municipalité et de le faire en présence de Madame Hueber, petite cousine de Suzanne Lesobre.

Auparavant, il profite, comme à l'accoutumée, de cette assemblée générale pour apporter quelques informations relatives aux travaux en cours dans l'église Saint Martin de Montigny, fermée depuis 2001 en raison de la chute de pierres.

Monsieur Flour rappelle la demande de subvention adressée depuis quelque temps déjà par la municipalité à la DRAC et a le plaisir d'annoncer que, ce matin même, il a reçu l'accord définitif de subvention. Les travaux qui conditionnent la réouverture de l'église au public vont donc pouvoir être entrepris très prochainement et l'église pourrait retrouver sa vocation dès les Journées du Patrimoine, au plus tard au printemps 2010. Cette subvention étant accordée, le Conseil général aidera également financièrement à la réalisation des travaux.

Après l'annonce de ce qui représente pour tous une bonne nouvelle, Monsieur le Maire tient à redire combien nous pouvons compter sur le soutien et l'aide de la Municipalité, très sensible au travail que nous effectuons et dont bénéficient tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

#### **2. INAUGURATION DE LA SALLE SUZANNE LESOBRE**

Avant la cérémonie d'inauguration, Monsieur Bourgeois tient à adresser à Monsieur le Maire et à la municipalité de Maignelay- Montigny, ses remerciements et ceux de tous les membres de notre association qui, grâce à la mise à disposition de ce local, va connaître des conditions de fonctionnement considérablement améliorées.

Il évoque également la personnalité de Suzanne Lesobre, une grande dame disparue en 1969 et qui, très active, s'est énormément dévouée pour notre commune, s'est intéressée à son histoire ainsi qu'en atteste le travail effectué à l'occasion de la célébration du millénaire de Montdidier évoqué dans notre bulletin ; elle a effectué d'importants travaux de généalogie, et tout ceci en faisant preuve de la plus grande discrétion, n'apparaissant que très rarement sur les photographies témoignant d'évènements pourtant importants auxquels elle était pourtant très étroitement associée.

A plusieurs reprises, Monsieur Daniel Hennebert a servi de secrétaire à Mme Lesobre pour la publication de certains de ses articles, que l'on retrouve encore parfois dans quelques unes des anciennes familles de Maignelay.

Monsieur Bourgeois donne ensuite lecture d'une lettre que vient de lui adresser Monsieur Germain Loisel qui a bien connu Suzanne Lesobre et qui lui rend un vibrant hommage. Cette lettre sera jointe en annexe à notre prochain bulletin.

Monsieur Boulet, Président de la Société historique de Clermont, précise que son association a bénéficié des documents manuscrits rédigés par Suzanne Lesobre à l'occasion de ses travaux de recherches généalogiques. L'association clermontoise est en train de s'installer dans ses nouveaux locaux et de classer ses archives que nous pourrions ainsi consulter quand nous le souhaiterons. Par ailleurs, Monsieur Bourgeois a entrepris, avec Monsieur et Madame Hueber, la rédaction d'un hommage qui sera publié dans un prochain bulletin.

La salle Suzanne Lesobre est ensuite inaugurée, la plaque apposée sur la porte étant dévoilée par Madame Anne-Marie Huebert, petite cousine de celle que nous sommes heureux d'honorer.

### **3. BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2008**

Le secrétaire procède à un inventaire des projets de recherche ou de publications inscrits lors de la précédente assemblée générale et fait le point de leur état d'avancement.

#### **Publication de la thèse de Monsieur Ansar :**

Ainsi que le rappelle Michel Bourgeois, nous travaillons depuis des années à la publication de cette étude consacrée à l'église de Maignelay. Les difficultés ont été nombreuses mais un premier montage vient d'être effectué par Monsieur Dubuc. Il porte sur une trentaine de pages dont la mise en forme et la qualité des illustrations est très satisfaisante. L'ouvrage s'intitulera « *Le gothique flamboyant en Picardie – L'exemple de l'église et de la chapelle Sainte Marie-Madeleine de Maignelay* ». On peut désormais espérer la réalisation complète de ce projet en 2009.

**Préparation du second volume de « Mémoires d'ici »** en collaboration avec les sociétés de Saint-Just et de Breteuil. Le travail, en liaison avec les sociétés amies, est bien avancé. Dans cet ouvrage notre société présentera trois textes

- *Les fêtes du Millénaire de Montdidier*, évènement grandiose de 1951 reconstitué par Michel Bourgeois avec l'aide d'Anne-Marie Caron, d'Aurélien Marty, de Montdidier, et de Patrick Ansar. La contribution de Maignelay aux fêtes du Millénaire a été très importante grâce à l'implication personnelle et financière de Suzanne Lesobre.

- *L'Abbaye de Froidmont*, extrait d'une longue étude très documentée rédigée et illustrée par Philippe de Baynast. Ici le texte est recentré sur les anciennes granges cisterciennes du Plateau picard, dont celle de La Borde et de La Fosse Thibault.

- *L'histoire de l'Abbaye de Saint Martin- aux- Bois au 15<sup>ème</sup> siècle*, pendant la guerre de cent ans et le conflit Franco-Bourguignon, texte écrit par Arnaud Espel au sujet duquel Monsieur Bourgeois souhaiterait obtenir quelques photographies complémentaires. Un appel est lancé auprès des personnes présentes. M. Boulet apportera son concours.

A l'occasion de la présentation de ces publications, Didier Dujacquier rappelle la création, le 6 juin 2006, du « *Collectif Mémoires d'ici* » qui regroupe les trois sociétés de Breteuil-sur-Noye, Maignelay-Montigny et Saint-Just-en-Chaussée et qui constitue une entité juridique indépendante de chacune des ces sociétés.

Le Président actuel en est Monsieur Mousset, le secrétaire Jean-Charles Cappronier et le trésorier Didier Dujacquier. A son tour, Monsieur Mousset précise que l'objectif actuel du comité est de présenter ce second volume à Saint Martin-aux-Bois à l'occasion des prochaines journées du Patrimoine.

### **Hommage**

Cette rubrique, comme prévu, a été dédiée cette année à Monsieur Hallot, ancien maire de Maignelay de 1929 à 1935, mais aussi ancien Directeur de l'école d'application de l'Ecole normale d'instituteurs de Paris alors que Charlotte Dussarps était Directrice de l'école d'application de l'Ecole normale d'institutrices de Paris après la Seconde guerre mondiale.

Tous deux ont, à cette époque, contribué à la formation de la plupart des instituteurs et institutrices de la capitale. Monsieur Hallot a donc été une grande figure de l'éducation et de la politique locale.

### **Histoire du Collège**

Michel Lesourd précise qu'en raison des diverses activités qu'il a entreprises il a dû suspendre momentanément ce travail de recherche.

### **Le village de Welles-Pérennes**

La rédaction de ce document avait été entreprise voici quelques années par Thérèse et Raphaël Hainsselin, pour la commune de Welles-Pérennes. Tous deux l'ont complété au cours des années en y relatant les événements locaux. Le document final repris dans notre bulletin est donc le fruit de ce travail auquel s'est dernièrement associée Lauriane Leroy.

### **Les Tristan/les Maignelay : des seigneuries distinctes**

L'article, rédigé par Alain Dumondelle, est prêt, mais ne peut être publié qu'avec l'autorisation de la Médiathèque de Beauvais à qui appartiennent les documents. Monsieur Dumondelle reprendra contact avec elle et espère être en mesure de présenter le résultat de cette recherche dans le Bulletin 2009.

### **Les Chapelles du Canton.** Madame Leroy continue cette étude.

### **Les Notables de Montigny**

Michel Bourgeois souligne le fait que Maignelay a connu une histoire plus prestigieuse que celle de Montigny qui, de ce fait, s'est souvent senti dans la dépendance de sa voisine. Par cette publication, l'auteur a donc voulu rétablir un certain équilibre entre les deux communes.

Montigny a également eu ses notables, ses seigneurs, ses personnalités et a connu également ses heures de gloire, notamment à la cour du roi Louis XIV...

Par ailleurs ce texte fait aussi allusion à certains événements locaux assez curieux ; il évoque notamment l'histoire de la famille Scourion, de la seigneurie d'Hautvillers, et le crime

d'un des siens survenu au « Point du jour » au XVIIIème siècle, dont le calvaire du lieu pourrait donc bien garder la mémoire.

**Histoire de Plainville.** L'article rédigé par Philippe de Baynast est sous presse.

### **Le tableau d'Henri Taurel**

Le tableau qui se trouvait dans la partie supérieure de la Chapelle haute de l'église et risquait de se détériorer a pu être descendu. La presse s'est fait l'écho de cet événement local auquel ont pris part Monsieur Flour, l'Abbé Loïc et Alain Dumondelle, représentant notre association. Monsieur Flour précise qu'il est en assez bon état. Une société spécialisée dans les travaux de restauration d'œuvres d'art a été consultée en vue d'une éventuelle restauration ultérieure, mais il n'y a pas urgence .Le tableau va donc pouvoir être installé de façon satisfaisante dans l'église et suffisamment haut pour des raisons de sécurité, Son encadrement sera repensé. Une autre œuvre du peintre existe à Maignelay, « Le Laboureur », propriété de Monsieur Lequen. Une troisième est à Welles-Pérennes.

Monsieur Flour a découvert un autre petit tableau, proposé sur le net mais dont la vente ne s'est pas faite ; il s'agit d'une petite toile de 30cm sur 20cm représentant un paysage, et une petite barque. La signature du peintre est bien visible.

### **Accueil de représentants de la ville d'Halluin**

Monsieur Flour précise que le Conseil municipal a, par anticipation, décidé du nom de certaines rues. C'est ainsi que le nom d'Halluin sera donné à une rue qui desservira l'actuel parc du château où un lotissement doit voir le jour. Les travaux d'infrastructure doivent commencer cette année. Nous inviterons donc les représentants de la ville d'Halluin à l'occasion du baptême de cette rue. Répondant à une question de Raphaël Hainsselin, Monsieur Flour précise qu'aucun nom n'a encore été envisagé pour la bibliothèque municipale, mais la Société historique fera des propositions.

### **Journées du Patrimoine**

La 25<sup>ème</sup> édition de ces journées a eu lieu les 20 et 21 septembre 2008. Thérèse Hainsselin précise qu'à cette occasion cinq parcours libres avaient été proposés aux visiteurs, parcours qui menaient à la découverte des sites historiques de notre région et qui convergeaient vers Saint-Martin-aux-Bois où la journée s'est terminée par une messe célébrée avec le concours de la chorale de l'Ecole de musique de Maignelay-Montigny. Cette journée, également marquée par une exposition d'habits sacerdotaux présentée par Thérèse Hainsselin, a connu un réel succès.

A Maignelay-Montigny, Gabrielle et Michel Bourgeois ont accueilli un public record, plus de deux cents personnes à l'église Sainte Marie-Madeleine et Monsieur Hugentobler a assuré en même temps la visite de la chapelle. Les craintes éprouvées en raison de l'organisation d'une brocante le même jour n'étaient donc pas fondées !

### **« Dimanche en Picardie »**

Michel Lesourd envisage de consacrer la seconde édition de cette manifestation à l'économie picarde Ce thème serait l'objet d'une conférence qui aurait lieu le matin ; toute la

journée des exposants originaires des divers pays (Vexin, Baie de Somme, Thiérache...) qui composent notre région présenteraient et feraient connaître leurs productions. Cette manifestation aurait lieu en octobre 2009. Sur les conseils de Monsieur le Sous-préfet de Clermont, Michel Lesourd s'est adressé à Monsieur Gewerc, Président de la région de Picardie, lui demandant s'il accepterait de nous prêter son concours. Malheureusement, la lettre du 21 janvier 2009 et les contacts pris avec le secrétariat de Monsieur Gewerc les 16 février et 18 mars sont, jusqu'à ce jour, restés sans suite et l'organisateur envisage de rechercher un autre partenaire.

### **Projet de sortie**

La proposition de visite de l'Abbaye de Royaumont et du Musée de la Renaissance d'Ecouen a vivement intéressé nos membres et sympathisants. Trente cinq personnes prendront part à ce voyage qui aura lieu le Samedi 16 mai 2009.

### **Action de découverte menée en liaison avec le Collège M et G Blin**

Michel Bourgeois, avec l'aide d'Alain Dumondelle, a fait découvrir, au cours de deux journées, le centre historique de Maignelay aux élèves du collège. La place où se dresse aujourd'hui la bibliothèque était autrefois la Basse-cour du château dont dépendaient les bâtiments ultérieurement construits. Les élèves ont observé le château, la Fontaine Borghèse, l'Eglise, l'ancienne mairie c'est-à-dire le bâtiment où nous sommes réunis. La même visite a été organisée pour les membres de la Société historique de Compiègne qui l'avaient inscrite à leur calendrier.

## **4. BILAN FINANCIER**

Le secrétaire passe ensuite la parole au trésorier de l'association, Didier Dujacquier, pour la présentation annuelle de nos exercices comptables. On trouvera le tableau détaillé des différents chapitres à la page suivante.

## BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2008

<b>SOLDE CRÉDITEUR AU 1er JANVIER 2008</b>	<b>10 294,42 €</b>
--	--------------------

<b>RECETTES :</b>	
Montant des 54 cotisations 2008	870,00 €
Subvention municipale	293,00 €
Vente 13 "Mémoires d'ici" avec port	200,00 €
Vente 2 "Témoignages"	30,00 €
Vente bulletins	49,50 €
Vente GEMOB	25,00 €
Vente catalogue GEFFROY	15,00 €
Vente "Maignelay par les cartes postales"	30,00 €
Intérêts	568,94 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 081,44 €</b>

<b>DÉPENSES :</b>	
Edition du bulletin n° 16 de la Société (80 ex.)	600,00 €
Achat 13 ex. "Mémoires d'ici"	195,00 €
Achat photos Laroussinie	680,00 €
Frais d'organisation "Journée picarde"	1 195,74 €
Frais d'organisation "Journée du Patrimoine 2007"	8,50 €
Cotisations d'assurance	98,48 €
Frais de secrétariat	135,13 €
Frais d'assemblée générale	51,28 €
Divers	34,38 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 998,51 €</b>

<b>DIFFÉRENCE RECETTES/DÉPENSES</b>	<b>-917,07 €</b>
-------------------------------------	------------------

<b>SOLDE CRÉDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>	<b>9 377,35 €</b>
<i>Compte courant</i>	<i>1,20 €</i>
<i>Livret Crédit Agricole</i>	<i>9 376,15 €</i>

**Le Bilan des activités de la société ainsi que le bilan financier sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité. Le président adresse ses félicitations au secrétaire et au trésorier pour leur dévouement et le sérieux de leur travail, sous les applaudissements de l'assemblée.**

## **5. ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR (suite des travaux de l'assemblée ordinaire)**

Conformément aux nouveaux statuts, l'assemblée procède à l'élection des membres du comité directeur.

### **Sont candidats**

Michel Bourgeois, au poste de Président

Philippe de Baynast, Vice-président

Michel Lesourd, Secrétaire

Alain Dumondelle, Secrétaire-adjoint.

Didier Dujacquier, Trésorier

Thérèse Hainsselin, Trésorière-adjointe.

**Les six candidats sont élus à l'unanimité et reconduits dans leurs fonctions..**

## **6. PROJETS DE L'ANNEE 2009**

### **Continuation des travaux en cours :**

Publication de la thèse de Monsieur Ansar

Publication du second volume de Mémoires d'ici.

Histoire des Tristan

Liste des auberges, que Thérèse Hainsselin envisage de terminer s'il lui est possible d'accéder aux archives.

Rédaction, par Lauriane Leroy, d'un ouvrage consacré aux chapelles de notre canton.

### **Autres projets de publications**

Hommage à Suzanne Lesobre, par Michel Bourgeois, Jean-Michel Hueber et Germain Loisel, chacun pouvant apporter une contribution spécifique à la vie et l'œuvre de Suzanne Lesobre.

Publication concernant les villages de Domfront et Domeliens, par Lauriane Leroy qui, par ailleurs, souhaite étudier également l'histoire de Montiers mais aussi de La Neuville-Roy.

### **Actions nouvelles**

Constitution d'un groupe de travail qui pourrait se rendre à Cholet, Loches, Nantes, sur les traces d'Antoinette de Maignelay et d'Agnès Sorel, en relation avec les sociétés historiques locales avec lesquelles nous avons des contacts étroits et qui connaissent bien cette partie de l'histoire de Maignelay, au Moyen-âge, que nous partageons avec elles.

En avril 2010 : Organisation par Michel Lesourd, d'une sortie à Auvers-sur-Oise.

**Les autres dispositions demeurent inchangées, à savoir :**

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante. La présence d'un tiers au moins des membres du Comité est nécessaire à la validité des délibérations. En cas d'absence du Président le Comité directeur est présidé par le Vice Président ou à défaut par le Secrétaire

*Art 10 : L'Assemblée générale ordinaire est constituée de tous les membres de l'association, à quelque titre qu'ils y soient affiliés.*

Elle se réunit au minimum une fois par an sur convocation adressée au moins dix jours à l'avance.

*Son ordre du jour est arrêté par le comité directeur.*

Les autres dispositions demeurent inchangées.

*Art11 : Dispositions nouvelles. Assemblée générale extraordinaire.*

*Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée générale extraordinaire suivant les modalités prévues à l'article 10.*

*Art 12 : Le Règlement intérieur est établi par le Comité directeur*

**Titre IV : FINANCES**

*Art 13 : Le montant de la cotisation des membres actifs est fixé chaque année par le Comité directeur.*

*Art 14 : Les dépenses de fonctionnement sont décidées par le Comité directeur.*

**Titre V : MODIFICATIONS – DISSOLUTION**

*Art 15 : Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité directeur ou du tiers des membres de l'association à jour de leur cotisation.*

Dans ce cas la proposition doit être adressée par écrit au Comité directeur au moins un mois avant la date fixée pour l'assemblée générale. Dans l'un et l'autre cas les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres.

*Art 16 : Dissolution – Article non modifié.*

Les présentes propositions de modifications des statuts soumises au vote de l'assemblée sont adoptées à l'unanimité.

0  
0 0

Comme la société en a pris l'habitude, *un week-end sera consacré à une exposition de peinture* avec la participation de peintres étrangers mais bien installés dans notre région depuis longtemps.

*L'Assemblée générale aura lieu le 6 juin.* Un intervenant nous parlera de son activité, de l'action qu'il conduit dans le but de recenser les objets d'art dans les églises.

Madame Bulan signale enfin l'action menée par la société qui a permis de faire sortir de l'ombre deux personnalités :

- *un numismate célèbre*, à l'origine de la fondation du Cabinet des Monnaies sous Louis XIV et auquel un article très documenté est consacré dans le Mémoire ;

- *un autre beauvaisien* connu pour les recherches qu'il a entreprises sur les insectes. Il a laissé une œuvre que l'un des membres de la société va présenter à l'occasion d'un congrès national des sociétés savantes.

### • Société historique de Saint-Just-en-Chaussée

Monsieur Mousset, Président, rappelle que l'assemblée générale s'est réunie le samedi 14 mars. Le Conseil d'administration va se réunir prochainement pour élire le bureau et définir les projets 2009.

En 2008, la société a organisé *une exposition, accompagnée d'une notice nécrologique sur les soldats morts pendant la première guerre mondiale et dont les noms figurent sur le monument aux morts.* Monsieur Baticle, son auteur, a d'ailleurs fait un exposé sur ce sujet lors de l'assemblée générale. Monsieur Bourgeois tient à souligner la qualité, l'intérêt et l'originalité d'une telle étude qui pourrait être également entreprise chez nous.

Un second exposé, sur *le passage des diligences à Saint-just*, a également représenté un moment très plaisant de cette assemblée générale. L'année 2008 a également été marquée par l'accueil des autres sociétés à l'occasion du *Forum des Associations* du 18 octobre.

En 2009, l'association ne prévoit ni exposition ni commémoration. Un certain nombre de recherches sont en cours ou nécessitent une dernière mise en forme ; c'est à ce travail que la société voudrait donner la priorité afin que ces travaux puissent être publiés. Auront toutefois lieu les activités habituelles : visites d'églises en septembre et organisation d'un voyage d'une journée.

En complément de son président, Jacques Carpentier fait part des premiers résultats des fouilles effectuées route de Plainval.

« *Mémoire d'ici* ». Responsable de cette publication, Monsieur Mousset consacre la fin de son intervention au *second exemplaire de Mémoires d'ici*. Est attendue l'évaluation du coût que doit fournir prochainement l'imprimeur ; le budget prévisionnel sera alors établi et les demandes de subventions pourront être formulées. Ce second numéro comportera 14 articles. Il devrait être prêt en septembre et pourrait être présenté lors des journées du patrimoine, à Saint-Martin-aux-Bois.

C'est sur cette note optimiste que se termine cette assemblée générale et, afin de terminer l'après-midi de manière conviviale, le Président, après avoir encore remercié les personnes présentes de leur attention et de leur participation, les invite à partager « le pot de l'amitié ».

Le secrétaire,  
Michel Lesourd